

au *Feuilleton*. J'imagine aussi que je suis l'exemple de l'opposition en revenant presque tous les jours sur les questions inscrites au *Feuilleton*. Je souligne cependant que chaque fois que je prends la parole à cette heure-ci le jeudi après-midi c'est pour obtenir des renseignements et que je ne pense pas que c'est harceler le gouvernement. Cela me déçoit donc parfois de ne pas obtenir de réponses plus empressées.

Alors que j'envisage certains des sujets dont nous avons pu discuter pendant cette étape de nos délibérations, je me rends compte que nous avons parlé de sujets très variés et, bien entendu, je ne veux parler que de motions. Je laisse aux autres le soin de parler des leurs. Pendant les débats sur les motions portant production de documents, je vois par exemple que nous avons discuté longuement de la réorganisation du ministère des Travaux publics. C'est une question dont nous discutons à ma connaissance depuis une quinzaine d'années et bon nombre d'entre nous pensons qu'il est temps de prendre une décision quelconque à ce sujet.

Pendant le débat sur une autre motion portant production de documents, nous avons discuté d'une entente sur l'automobile. Nous voulions obtenir des renseignements pour les vendeurs de pièces automobiles. Ils se plaignaient de ne pas avoir facilement obtenu des renseignements qui devraient être du domaine public. Nous avons aussi demandé des documents au sujet du commerce, du tourisme et des échanges culturels entre le Canada et les Antilles. Comme je m'intéresse au commerce avec les Antilles, je pensais moi-même que nous devrions être beaucoup mieux renseignés sur ce que nous faisons, sur l'argent que nous dépensons et sur les efforts que nous déployons pour stimuler le commerce et le tourisme dans cette partie du monde. Nous avons eu aussi l'occasion d'étudier les normes de construction et de santé des garderies, surtout celles qui relèvent des gouvernements provinciaux. Nous voulions là encore que le gouvernement nous dise en quoi consistait sa participation et quelles étaient ses responsabilités.

Une voix: Parlez-vous de l'édifice de la Confédération?

M. Herbert: Non, mais j'y viens dans un instant. Monsieur le Président, nous avons aussi étudié, un tant soit peu, le Régime d'assistance publique du Canada. Nous voulions connaître les normes des programmes prévus dans le cadre de ce régime et les conditions de la participation fédérale à la révision de ce régime. J'ai déjà fait inscrire une motion qui traitait de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, des hypothèques résidentielles, des cas de saisie, un sujet d'actualité, et là encore, nous voulions obtenir des renseignements du gouvernement.

On a étudié notamment l'établissement de garderies au sein de la Fonction publique, de celle de l'édifice de la Confédération dont on vient justement de parler. Nous en avons parlé alors. Mais en l'occurrence, on voulait savoir à combien s'élèverait la participation du Conseil du Trésor à l'établissement de ces garderies, combien on en avait proposé et quel montant serait probablement consacré à ce projet. Nous n'avions rien contre cette idée, mais nous voulions connaître exactement les intentions du gouvernement et quelle somme il était prêt à débloquent.

Un jeudi après-midi, nous avons traité d'un sujet qui est sur toutes les lèvres au Québec: l'avenir des aéroports de Dorval et

Agence d'examen de l'investissement étranger

de Mirabel. Je n'irai pas jusqu'à dire que nous avons obtenu tous les renseignements que nous voulions, mais notre discussion n'a pas été sans influencer la décision de ne pas détruire l'aéroport de Dorval, une question qui vous intéresse au premier titre, monsieur l'Orateur, puisqu'elle concerne la circonscription que vous représentez. J'ai l'impression que nos efforts n'ont pas été vains.

● (1710)

Il existe un autre cas dans ma circonscription dont il a été question jeudi après-midi et ce sont les médicaments génériques. La question suscite d'autant plus d'intérêt que la compagnie Ayerst va quitter le Québec pour s'en aller au sud de la frontière. Nous savons également que la Hoffmann-La Roche ferme son établissement au Québec et abandonne ainsi la fabrication de produits pharmaceutiques. Voilà pourquoi la production de médicaments génériques est un sujet d'actualité aujourd'hui et de nouveau, nous demandons au gouvernement, de nous communiquer des renseignements pour mieux faire connaître sa position et aussi pour mieux nous informer.

Pour revenir au Régime d'assistance publique du Canada, il a déjà été question des avantages qu'en retire la province de Québec alors que, tout le monde le sait, le gouvernement fédéral paie 50 p. 100 des prestations.

Nous avons déjà discuté du règlement des Postes et de la livraison à domicile. Nous savons que les Postes sont toujours un sujet de discussion.

Nous avons également discuté du Régime d'assistance publique du Canada à l'occasion d'une motion demandant la production de documents intéressant le Nouveau-Brunswick. Nous avons choisi cette province parmi les provinces les moins riches qui éprouvent de la difficulté à fournir leur part de 50 p. 100. C'est à cette occasion que j'ai rappelé que nous croyons sincèrement que le régime devrait être divisé, les deux tiers représentant l'aide sociale et l'autre tiers le service social, en insistant davantage sur l'aide sociale puisque le gouvernement fédéral contribue largement aux frais de l'assistance sociale.

Parmi les autres sujets de discussion, il y a eu cette demande d'information concernant la Société Radio-Canada parce que nous n'étions pas satisfaits des services offerts par cette société. Dernièrement, j'ai rappelé avec une certaine humeur que le président de Radio-Canada s'était présenté devant le comité pour réclamer encore 7 millions de dollars dans le budget supplémentaire, sans fournir d'explications ni écrites ni verbales au comité pour établir le bien-fondé de sa requête. Je m'abstiens d'exprimer mon désaccord au sujet des sociétés d'État dont il est question dans le rapport du vérificateur général et qui refusent de fournir des renseignements aux députés. J'estime que les renseignements devraient nous être transmis sans que nous ayons à les réclamer.

Au sujet du budget supplémentaire dont je viens juste de parler, si nous prenons la rubrique «Conseil privé» nous y voyons quatre crédits, et si on lit les détails fournis sous «Explication des besoins», il est facile de voir qu'on tente de mystifier les députés. Je veux bien que le budget des dépenses supplémentaires soit ainsi conçu, mais j'estime que l'on devrait nous fournir davantage d'information par la suite.